



POUILLY
LES
NONAINS



Bulletin municipal

Septembre 2021 - N° 168



Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
 Télécopieur : 04 77 66 84 50
 mairie@pouilly-les-nonains.fr
 Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi 8h30 à 12h
 Mardi 8h30 à 17h sans interruption
 Mercredi 8h30 à 12h
 Jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
 Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
 Samedi 8h30 à 11h30

Permanence de M. le Maire les mardis et samedis matins de 10h à 12h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjoints sur rendez-vous.

Services

Ordures ménagères

Roannais Agglomération - 0 800 17 34 50

Déchèterie du Mardeloup

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h - 12h et 14h - 18h - 0 800 17 34 50
 APPEL GRATUIT

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
 contact@roannaise-de-leau.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 9h à 12h - du mardi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h - vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 16h

Accueil : 04 77 68 54 31 - Fax 04 77 71 74 22

URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8h à 12h et 13h30 à 17h) - 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

AGENCE CLIENTELE

Rencontrez les conseillers de Roannaise de l'Eau à l'agence située 98 rue Jean Jaurès 42300 Roanne :

- Lundi de 10h à 12h30
- Mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

UN NUMERO UNIQUE : 04 77 68 54 31

Vous pouvez joindre Roannaise de l'Eau :

- Pour toute information : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Pour toute urgence : 24h/24 et 7j/7

SITE INTERNET : <https://www.roannaise-de-leau.fr>

NOUS ECRIRE

Roannaise de l'Eau - 63 rue Jean Jaurès - CS 30215
 42313 ROANNE CEDEX

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
 Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30
 T. : 3631

Transport de voyageurs

Lignes régulières :
 - Ligne 13 : Ambierle / Roanne
 - Ligne 15 Saint-Alban-les-Eaux / Roanne
 Renseignements : www.bus-star.com
 Téléphone : 04 77 727 727

Permanences architecte du Département

Maison départementale de l'habitat et du logement
 04 77 78 39 94

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisoy : contacter la cure de Re-naison 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16h à 18h
 et tous les samedis de 10h à 12h.
 04 77 63 93 68 - bibliothèque.pouilly@free.fr

Santé

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,
 - **Cabinet d'infirmières** - 06 75 94 31 19
 - Permanence d'un **podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
 - **Esthéticienne** - 06 82 25 14 79
 - **Cabinet de sages-femmes** - 06 25 52 26 66 ou 06 27 10 30 36

Pharmacie Demeure Besson

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 15h-19h30
 Samedi : 9h à 12h30
 371, route de Roanne - 04 77 66 95 58

Social

Assistante sociale

Mme FOUILLAND Clémentine - 04 77 23 24 90
 Permanences : Mardi et jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous
 67 rue Irène Joliot-Curie à Riorges.

Crèche multi-accueil

"Le Jardin aux Câlins" - 52 rue de Montgivray
 04 77 66 80 00 - creche@pouilly-les-nonains.fr
 du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45

RAM

(Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais)
 06 70 15 20 76 - ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

Conciliateur de justice

M. CHIZELLE Patrick - 04 77 64 40 62
 (Mairie de Saint Haon le Châtel)

Médiateur

M. SOUBEYRAND Georges - 04 77 44 80 00 (Tribunal de Roanne) ou 04 77 44 09 60 (Maison des services publics)
georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr

Education

Ecole maternelle - 04 77 66 87 11

Ecole primaire Pierre Collet - 04 77 66 81 64

Restaurant scolaire - 04 77 66 96 51

Garderies

Maternelle : 7h - 8h30 / 11h45 - 12h30 / 13h - 14h / 16h45 - 18h30

Primaire :

7h - 8h05 / 11h30 - 12h30 / 13h - 13h45 / 16h30 - 18h30

Centre de loisirs intercommunal

04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55
 Pendant les vacances scolaires.
 Accueil les mercredis de 7h à 18h30 avec 4 formules d'inscriptions : demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas, journée avec ou sans repas.
serviceenfance@roannais-agglomeration.fr



Lors de l'édito de septembre 2020, j'avais évoqué avec la crise COVID un bateau battant pavillon au gré des vagues pandémiques.

J'étais loin de penser que nous serions toujours dans une situation aussi incertaine une année plus tard, et que les vents seraient toujours aussi capricieux. Nous restons toujours dans l'espérance de vivre des jours paisibles et plus sereins, des jours qui semblent désormais lointains.

Une nouvelle fois cette année fut empreinte de frustrations et de doutes. La toute première de ces déconvenues reste pour moi l'annulation du repas organisé par le CCAS au mois de novembre. Je n'ai volontairement pas voulu valider une distribution « sans contact » d'un quelconque présent aux personnes éligibles de notre commune, cette démarche devant être pour moi un moment d'échanges et de partages ; or elle était en ce temps-là impossible. J'assume totalement cette prise de position.

Je souhaite de tout mon cœur que cette année nous n'ayons pas la même décision à prendre ; nous restons néanmoins en alerte grâce aux informations préfectorales que nous respectons.

L'inauguration de la salle des fêtes est elle aussi repoussée au 10 juin

2022 pour les mêmes raisons. Le lendemain nous accueillerons nos amis de Montgivray.

De nombreux mouvements de personnel ont eu lieu au cours de cette année. Deux figures, j'ose le dire, emblématiques, ont fait valoir leur droit à la retraite. La première fut Yvette Perroton qui aura laissé une belle empreinte à l'école primaire et la cantine. Yvette aura vu défiler un nombre incalculable d'enfants et son prénom résonnera longtemps dans nos structures accueillant des enfants. La seconde retraitée est Anne-Marie Bonnot, présente depuis 39 années au secrétariat de notre commune. Anne-Marie était la tour de contrôle discrète et très efficace de l'ensemble du personnel ; elle fut de plus une excellente collaboratrice pour l'ensemble des élus. Personne effacée mais ô combien précieuse, elle s'est efforcée de passer le relais à ses collègues dans les meilleures conditions possibles ; c'est pourquoi son parcours professionnel mérite un grand respect. Nous souhaitons à ces deux personnes une très longue et riche retraite. Suite à ces mouvements de personnel, Estelle Brun remplace Anne-Marie Bonnot. Pour épauler Céline Auvolat à l'accueil et aux tâches administratives, nous avons recruté Anaïs Cleret.

Georges Darpheuille, ancien adjoint de Daniel Dousson, nous a quittés cette année. Cet homme gentil, discret et généreux a consacré une très grande partie de sa vie au service des autres. Facteur pendant sa vie active, présent dans de très nombreuses associations, œuvrant constamment dans l'ombre, il peut désormais reposer en paix.

Madame Guarneri, figure incontournable de Madeleine environnement, a passé la main à Catherine Specklin. Nous ne sommes pas inquiets sur la pérennité de cette

association basée à la gare du tacot. Un grand merci, Sylvette.

Une situation est malheureusement préoccupante et récurrente. Elle concerne les incivilités en tout genre : les vitesses excessives sur nos routes et chemins, les dégradations diverses au stade, à la salle des fêtes, sur les arrêts de bus, les incivilités via des dépôts sauvages en divers endroits, mais aussi auprès des points d'apports volontaires... je vous fais grâce d'une liste plus exhaustive. En aucun cas nous ne baisserons les bras, je porterai plainte sans me lasser et je demanderai des sanctions aussi souvent que cela sera nécessaire et justifié. Pour information, deux permis de conduire ont été supprimés sur le champ en plein centre bourg pour vitesse excessive, je ne vais pas me plaindre de ces sanctions, et j'encourage la gendarmerie à en faire encore plus.

Concernant la communication rapide, un tout nouveau site internet sera bientôt disponible. Par souci d'économie nous avons aussi décidé de ne pas renouveler la location du panneau lumineux du centre bourg qui était de 388 € par mois avec un engagement de six années. Je vous invite donc à télécharger sur vos portables l'application « panneau Pocket » qui vous permettra d'avoir de nombreuses informations d'actualités importantes, l'abonnement nous revenant à 25 € par mois. L'économie sur le mandat sera de 25 000 euros. Pour terminer, je souhaite à l'ensemble de nos associations locales de pouvoir reprendre leurs activités à un rythme régulier, je souhaite aux nombreux Présidents et adhérents de pouvoir organiser à nouveau de belles manifestations sportives, culturelles ou de loisirs. La vitalité d'un village passe par ces rencontres, ces échanges, par la joie et la bonne humeur !!!

Éric MARTIN

SOMMAIRE

- | | | | |
|----|----------------------------|----|--------------------------|
| 1 | - Le mot du Maire | 14 | - Vie associative |
| 2 | - Délibérations du Conseil | 24 | - Pouilly Brèves |
| 5 | - Finances | 30 | - Roannais Agglomération |
| 6 | - Infos commissions | 32 | - Agenda |
| 10 | - Pouilly infos | 33 | - Plan |

PROJET MÉTHANISEUR DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Le Conseil municipal est amené à donner son avis sur le projet d'une unité de méthanisation de boues de la station d'épuration et de biodéchets située sur la commune de Roanne et plus particulièrement sur le projet de plan d'épandage. Considérant que la méthanisation est un procédé biologique qui valorise la matière organique en produisant d'une part du biométhane et d'autre part du digestat pouvant être utilisé comme fertilisant en substitution des engrais minéraux par les agriculteurs, le Conseil municipal donne un avis favorable sur ce dossier.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur. Ces dispositions s'appliquent depuis le renouvellement général des conseils municipaux suivant la publication de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015. Ce document, qui doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation, a été validé lors de la séance du 27 octobre 2020.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Les élus désignés pour chaque commission créée par Roannais Agglomération :

Ressources :	Philippe NEMOZ, titulaire	Céline POMMIER, suppléante
Développement :	Eric MARTIN, titulaire	Annette CARTIER DUBOST, suppléante
Environnement :	Eric MARTIN, titulaire	Catherine MOUILLER, suppléante
Cohésion sociale et habitat :	Véronique FILLION, titulaire	Samyha LOUBIBET, suppléante
Culture et tourisme :	Régis LAURENT, titulaire	Christiane ROSSILLE, suppléante

CESSION DE VÉHICULES

Le C15 et le Camion Renault, véhicules qui devenaient difficiles à entretenir, ont été vendus.

INSTALLATION D'UN CABINET MÉDICAL SUR LA COMMUNE DE OUCHES PARTICIPATION FINANCIÈRE

La commune de Pouilly les Nonains est confrontée à l'absence de médecin sur son territoire et au départ inattendu des médecins exerçant à St Léger sur Roanne. Un cabinet médical s'est installé sur la commune de Ouches et sa proximité sera un atout pour les habitants de notre commune.

En accord avec les communes de Ouches et St Léger sur Roanne ainsi qu'avec le Médecin référent, et afin de faciliter l'ouverture de ce cabinet médical, la commune apporte une aide financière à ce projet, d'autant plus que les trois communes sont classées en Zone d'Action Complémentaire par l'ARS (zone où des moyens doivent être mis en œuvre pour éviter que la situation ne se détériore).

TAXE INTERCOMMUNALE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

La taxe relevant du ramassage des ordures ménagères va passer de 7.40 % à 9 %. Désormais, cette taxe sera la même pour l'ensemble des habitants de Roannais agglomération soit une augmentation moyenne de 43 euros pour les habitants des communes rurales. Cette subite augmentation est essentiellement due au lissage de cette taxe, mais aussi à la TGAP, taxe générale sur les activités polluantes, qui va passer d'ici 2025 de 25 à 65 euros la tonne. En 2023, chaque habitation sera dotée d'un conteneur supplémentaire correspondant aux objets et papiers recyclables. Les PAV (points d'apports volontaires) seront supprimés hormis ceux recevant le verre.

EMBAUCHE DE PERSONNEL

Voirie : Aurélien Dru a intégré nos effectifs, au service voirie, le 1er mars.
Secrétariat : Mme Anaïs Cleret a rejoint nos effectifs le 1er mai.

INCIVILITÉ

Sur l'ensemble de l'agglomération et bien au-delà, les incivilités en tous genres sont de plus en plus fréquentes. Notre commune n'est pas épargnée notamment aux abords des PAV (points d'apports volontaires). Désormais chaque paquet, sac ou autre dépôt illicite pouvant être identifié fera l'objet d'un courrier de mise en garde envoyé à son destinataire. Si nous possédons deux preuves sur le même objet identifié ou si nous avons un second objet concernant la même adresse, une amende réglementaire, issue de la délibération du conseil municipal en date du 16 septembre 2011, sera perçue par le trésor public soit 75 euros. Une ou des photos seront jointes au courrier.

TRANSFERT DE LA CRÈCHE

La compétence petite enfance étant du ressort de Roannais Agglomération, le moment semble venu d'envisager ce transfert. Une première réunion en présence des responsables élus et techniciens de l'agglomération, du maire et des personnes référentes pour notre commune a eu lieu le 15 janvier.

JEUX DE L'ÉCOLE PIERRE COLLET

Devant les montants très élevés des deux devis de rénovation du sol amortissant du jeu, la commission a décidé de faire démonter la structure et de la remplacer par plusieurs équipements type « parcours santé ». Ces derniers ont l'avantage d'avoir une hauteur de chute inférieure à 60 cm, pour laquelle la loi n'impose pas de sol amortissant.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

M. NEMOZ, Adjoint, Responsable de la Commission Finances, informe le Conseil municipal que la loi de finances de 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et a institué un nouveau schéma de financement pour les communes. En 2021, le produit de la taxe d'habitation sera perçu par l'Etat, le Conseil municipal n'a donc plus à délibérer pour cette taxe.

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), le transfert de la part départementale aux communes implique que le Conseil municipal doit délibérer dans le respect des règles de plafonnement :

Le taux de référence minimal est égal au taux communal (15.58 %) et le taux départemental 2020 est de 15.30 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les taux pour :

La taxe foncière sur le bâti (TFPB) à 16.08 %,

La taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) à 38.81 %.

TARIFS MUNICIPAUX AU 1ER JANVIER 2021

Salles municipales – tarifs applicables au 1er janvier 2021

Salle des Fêtes :

Première utilisation

1 ^{er} utilisation habitant de Pouilly - un jour	345.00 €	deux jours 455.00 €
2 ^e utilisation habitant de Pouilly - un jour	570.00 €	deux jours 700.00 €
- extérieur Pouilly - un jour	570.00 €	deux jours 700.00 €
- forfait location tables rondes	150.00 €	
- forfait location vidéoprojecteur	50.00 €	
Associations locales	145.00 €	
Caution salles pour particuliers	600.00 €	
Caution salle et micro pour associations	1 000.00 €	

Salle Paul Laurencery 120.00 €

Location la veille pour préparation

60.00 €

Caution

200.00 €

Salle de St Martin de Boisy

60.00 €

Caution

100.00 €

Matériel – tarifs applicables au 1er janvier 2021

Table 1.85 €, banc 0.95 €, chaise 0.75 €

Les recettes de ces locations sont reversées au CCAS

Cimetière – Concessions et cases de columbarium

Concession trentenaire – emplacement simple

255.00 €

Concession trentenaire – emplacement double

450.00 €

Columbarium – case pour 30 ans

730.00 €

Columbarium – renouvellement pour 30 ans

255.00 €

Attribution des subventions 2021

Mme Céline POMMIER présente le dossier concernant l'attribution des subventions aux associations.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

1 100.00 €

AEP ST LOUIS

200.00 €

Autour du Livre

300.00 €

Cercle Artistique Indigo

250.00 €

Comité des Fêtes

1 800.00 €

Croix rouge Française

50.00 €

Horizon

250.00 €

Loisirs et Création's

300.00 €

Pêche et chasse

120.00 €

Prévention routière

50.00 €

Sou des Ecoles (216 élèves *4)

864.00 €

SPA (0.40*2 273 hab.)

909.20 €

CFA (apprentis)

500.00 €

Une subvention a été allouée pour :

- L'ADMR, d'un montant exceptionnel de 500 €, pour l'achat d'un véhicule frigorifique (véhicule de livraison de Rénaison).

- le Comité des Fêtes, d'un montant exceptionnel de 1000 € pour l'achat d'une étuve, en remerciement pour l'aide que les membres ont apportée lors des travaux de la salle des fêtes.

DÉNOMINATION D'UN CHEMIN RURAL

Ce chemin part du Chemin Bouttet pour rejoindre la route de St Romain la Motte (RD 18). La dénomination est Chemin de la Crouze.

RÉALISATION DE NOTRE ÉQUIPE VOIRIE, PARKING DE L'OMBRIÈRE RUE DE MONTGIVRAY

- L'équipe voirie a procédé à la mise en place de poteaux délimitant le parking côté voirie existante, pour inciter les utilisateurs à respecter le sens de circulation.

TERRAIN DE MONSIEUR CHAMOUX

Depuis le mercredi 31 mars, la commune est propriétaire du "terrain CHAMOUX" qui jouxte le terrain de football en stabilisé. Il était nécessaire d'acquérir ce terrain d'une surface de 14 495 m² pour un tarif de 6 698 euros TTC, sachant que le puisage permettant d'arroser le stade se trouve sur ce tènement.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commission Enfance, Scolarité, Affaires Sociales a travaillé sur les tarifs et les conditions qui s'y rattachent, à partir du 1er septembre 2021 :

- **3.99 €**, prix de vente d'un repas au restaurant scolaire. Ce tarif sera applicable **aux repas commandés avant le mercredi 20 h, pour la semaine suivante**
- **5.00 €**, prix de vente d'un repas **lorsque l'achat a lieu en dehors de la période fixée,**
- **8.00 €** le repas, si l'enfant n'a pas été inscrit.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, entérine les propositions présentées.

Garderie scolaire

Le tarif de la garderie scolaire est de 1.14 € dès la rentrée de septembre 2021.

Restaurant scolaire

La société S.H.B.C., qui remplace la société Elior, reprend les marchés en cours. La convention avec Elior arrive à son terme en juillet 2022. Un appel d'offre sera lancé comme prévu initialement. Il ne devrait pas y avoir de changement notable pour les enfants puisque le personnel reste en place.



Photo : Gérard Varenne



ARBIOPHYT - Didier PERRIER
ELAGAGE ET SOINS AUX ARBRES
ABATTAGES DELICATS- ROGNAGE DE SOUCHES

BOIS DE CHAUFFAGE

132 Allée du Mardeloup 42155 Pouilly les Nonains
 06 08 51 33 12 Mail : arbiophyt@orange.fr
 Site internet : elagage-arbiophyt.com



JYMinfo
services
informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

www.jyminfo.net
 06 98 29 43 79
jym@jyminfo.net



Jean-Yves Machillot
 443 rue des Cerisiers
 42155 Pouilly les Nonains

Le budget 2021, qui organise la gestion financière pour cette année, présente les éléments suivants à propos des sections fonctionnement et investissement.

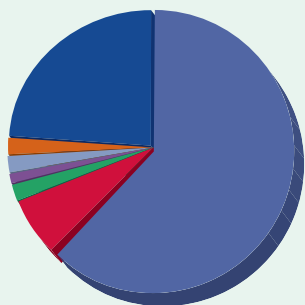
Celles-ci sont équilibrées compte tenu des projets listés et des possibilités de financement.

FONCTIONNEMENT :

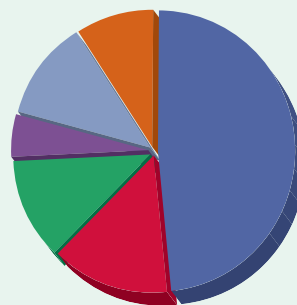
Le montant affecté à cette section est de 1 364 384 euros et reste stable en comparaison de l'inscription de l'exercice précédent (1 397 378).

Les principaux postes de dépenses sont constitués par les charges à caractère général et les frais de personnel nécessaires au bon

fonctionnement de la commune. Les recettes proviennent principalement des impôts et taxes ainsi que des dotations et des subventions en financement des projets (état, région, département), la contribution de la CAF vient également alimenter ce budget.



Dépenses	1 364 384,00 €
Frais de personnel	62% ■
Charges de gestion	7% ■
Charges financières.....	2% ■
Virement section investissement.....	1% ■
Dépenses imprévues	2% ■
Divers	2% ■
Charges à caractère général.....	24% ■
Total	100%



Recettes	1 364 384,00 €
Impôts et Taxes	48% ■
Dotations, subventions de l'État.....	14% ■
Service "Petite enfance"	12% ■
Location des immeubles.....	5% ■
Recettes diverses.....	12% ■
Excédent 2020 reporté.....	9% ■
Total	100%

INVESTISSEMENT :

Le montant de ce budget a été équilibré à hauteur de 627 841 euros, qui représente environ la moitié de celui de 2020. En effet ce dernier était impacté par le report de l'opération de réhabilitation de la salle des fêtes débutée en 2019.

La réalisation de ce projet est terminée, elle avait été financée par nos fonds propres, les subventions (état, région, département) et la souscription de crédits dont un prêt relais sur lequel un remboursement partiel est prévu au budget en 2021 pour 180 000 euros.

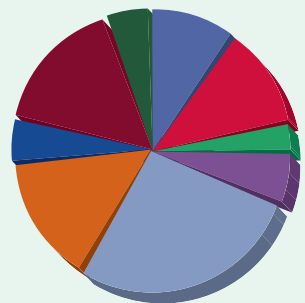
Cet emprunt nous avait permis de préfinancer l'attente de versement des subventions afin de procéder aux règlements des factures de travaux. Nous allons également recevoir en retour le fonds de compensation de la tva acquittée sur les factures (160 000 euros).

Le fonds de concours de roannais agglomération fait partie des recettes d'investissement.

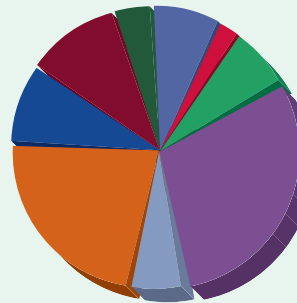
D'autres opérations sont en cours : travaux de voirie, rénovation des vestiaires du stade, étude pour le réaménagement du parking de la salle des fêtes.

Il faut noter aussi l'acquisition d'un nouveau véhicule attribué au service technique ainsi que d'une remorque prévue pour être attelée au tracteur.

La situation actuelle du budget n'inspire pas d'inquiétude mais nous restons vigilants.



Dépenses	627 841,00 €
Travaux Bâtiments	10% ■
Voirie et réseaux	12% ■
Matériel équipement	3% ■
Dépenses imprévues	6% ■
Remboursement prêt relais	28% ■
Remboursement emprunts en capital	15% ■
Camion et remorque.....	5% ■
Parking salle fêtes.....	16% ■
Divers, columbarium, étude Bourg	5% ■
Total	100%



Recettes	627 841,00 €
Subventions et dotations.....	8% ■
Virement section fonctionnement	2% ■
Fonds de concours Roannais Agglomération.....	7% ■
FCTVA + taxe aménagement	30% ■
Subvention projet salle des fêtes	6% ■
Excédent 2020 reporté.....	23% ■
Vente terrain	9% ■
Affectation résultat	11% ■
Divers.....	4% ■
Total	100%

VOIRIE - INFRASTRUCTURES RÉSEAUX - URBANISME ENVIRONNEMENT

Michel NELY

Du fait de la rénovation de la salle des fêtes jumelée à une crise « covid », la commission voirie n'avait pas établi de grands projets pour 2020-2021.

Chemin Populle modification de la circulation

Situons le chemin Populle :

Ce chemin relie la rue des Monts de la Madeleine à la route de Renaison.

L'accès se situe en face de la rue du Lavoir qui vous emmène à la salle des fêtes.



Dans son premier tronçon vous rencontrez sur la gauche le chemin de Trotteloup . Un peu plus loin, un bâtiment agricole objet d'un projet attend impatiemment une nouvelle vie.

Le chemin se poursuit sur une voie en gore où sur votre droite vous trouvez la rue de l'échassier qui dessert un lotissement.

A partir de là, la modification débute. Des panneaux ont été apposés pour prévenir que cette voie est sans issue pour les véhicules à moteur sauf pour les agriculteurs riverains. Une chicane servant de filtre a été installée côté route de Renaison.

Avant la haie du terrain de foot, sur votre droite, une ouverture a été créée suite à l'acquisition du terrain « Chamoux » par la commune. Un accès piétons est ouvert sur un cheminement qui va vous emmener route de St Romain par un passage baptisé « Jeanne Barret ».

En projet :

- Le stationnement pour des raisons de sécurité dans le stade sera interdit.

- Un parking spécifique d'une centaine de places sur une partie du terrain « Chamoux » avec accès route de St Romain est à l'étude.

Bonne promenade sur les nombreuses voies piétonnes de la commune.

BÂTIMENTS, PATRIMOINE, GRANDS PROJETS

Catherine MOUILLER

Accessibilité de la mairie

Pose d'une deuxième rampe d'escalier intérieur pour faciliter l'accès à la salle des mariages et achèvement de la signalétique PMR.

La main courante, identique à la première, a été réalisée par Mr Épinat menuisier ébéniste à Villemontais.

Signalétique : entreprise Schiavazzi enseignes à Le Coteau.

École maternelle - Pendant les vacances d'été : rafraîchissement de la classe des GS (peinture et dalles plafond) mais aussi remplacement des luminaires néons par un éclairage à led : Intervention des entreprises Vietti Christophe (Saint Just en Chevalet) Jean Luc Bailly (La Pacaudière). L'équipe voirie est toujours présente, notamment avant et après travaux.

Vestiaires du foot - Passionnés, les joueurs sont aussi bénévoles et ont ainsi, depuis le début de l'épopée verte à Pouilly les Nonains, accompagnés les travaux, et cette année encore.

En effet, en 2021 le projet d'aménagement des toilettes PMR, aux normes, aboutit. Il est complété par deux volontés : maîtriser la dépense énergétique, tout en conservant le confort, et rendre l'entretien des locaux plus efficace.

La commission bâtiment a travaillé conjointement avec P Moutet, président de l'ASPN, et les entreprises suivantes :

Romain Gras (Pouilly les Nonains) pour les modifications plomberie sanitaires - Agencement du Roannais (Pouilly les Nonains) : travaux de maçonnerie, cloison et carrelage - Eric Olier (Pouilly les Nonains) : Faïence - JL Bailly (La Pacaudière) : commande chauffage et VMC - Active Soudure (Ambierle) : protection inox - Omabois (Neulise) : portes intérieures - Profession menuisier : Menuiserie extérieure PMR.

La commission remercie vivement les artisans pour leur travail et leurs disponibilités.

La commission a fait appel aux conseils du SIELTE42 et remercie Mr Despreaux.

L'équipe technique de la commune, toujours présente, est venue en support pour la préparation de chantier et la remise en fonctionnement dans de multiples domaines (pose des bancs, placard ballon, plafond bois..).



VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, LOISIRS

Céline POMMIER

Les recommandations sanitaires en vigueur n'ont pas permis aux associations de la commune de reprendre le cours normal de leurs activités.

Cependant deux d'entre elles ont utilisé la galerie de la salle des fêtes : le club Gym danse a pu se remettre en mouvement et le cercle indigo a profité du cadre verdoyant des extérieurs de la salle des fêtes pour peindre leurs toiles (photo de couverture).

Les élus ont aussi permis aux licenciés du club de basket St Leger/Pouilly d'utiliser le terrain extérieur situé au stade communal.

Les présidents d'associations ont émis leurs souhaits pour leurs manifestations lors de la réunion à la salle des fêtes le vendredi 24 septembre 2021 à 20 h 00.

Bonne rentrée à tous.



INFORMATION, COMMUNICATION

Régis LAURENT



Cette année, nous espérons que la vie reprenne un cours « normal ».

La commission a entrepris plusieurs actions :

- La refonte du site internet de la mairie est en cours. En effet, en raison de la vétusté, la mise à jour des informations devenait trop complexe. La mise au point devrait intervenir fin septembre, nous espérons le faire découvrir fin octobre.

- Un plan de la commune, réalisé en coordination avec la commission cadre de vie, a été établi, il a été distribué début juin. Ce plan matérialise les parcours piétonniers, notamment ceux recouverts dernièrement à l'initiative de M. Nely.

- La nouvelle formule du bulletin avec une seule parution en couleur.

Nous aurions aimé vous parler de la réception des vœux de 2021, mais la situation sanitaire n'a pas rendu possible cette manifestation conviviale.

Notre projet, lié à la « route des vins », est mis en place. La première manifestation est prévue pour l'été 2022 (voir article dans rubrique Roannais Agglomération).

Nous rappelons aux présidents d'associations que la mairie met à leur disposition deux vecteurs de communication : PANNEAU POCKET et le site internet.

Le contact est : mairie@pouilly-les-nonains.fr

Pour le bulletin, les articles doivent être adressés à : communication@pouilly-les-nonains.fr

C.C.A.S.

Avec la crise sanitaire, et pour la santé de tous, le CCAS, après concertation avec la municipalité, a pris la décision d'annuler les manifestations concernant le repas de fin d'année et la distribution des colis de Noël de l'année 2020.

Pour autant, l'aide à quelques familles ou personnes en difficulté n'a pas cessé. Des actions adaptées à des situations délicates ont permis à certains de retrouver un peu de dignité pendant cette période difficile.

La situation sanitaire n'est pas encore réglée à ce jour. Malgré tout, le CCAS met tout en œuvre pour apporter un peu de gaieté dans les cœurs de nos anciens en espérant pouvoir organiser le repas le samedi 20 novembre 2021 et la distribution des colis en décembre.

Sandrine DELFIEU et Laëtitia DUFOUR



LA TROUPE "PLANCHES ET SHOW" PRESENTE :

ET DIEU CRÉA LES FANS

Avec : Pascaline Claire Fabrice Aurélie François Charles Olivier

AVEC DE VRAIS FANS DE JOHNNY HALLIDAY MYLENE FARMER - INDOCHINE - PATRICK BRUEL CHARLOT - COLUCHE - BARK YAGOR - ELVIS PRESLEY CHANTAL GOYA - MARILYN MONROE - MICHAEL JACKSON CLO-CLO ET UNE MAJORETTE

Une adaptation scénarisée de JACKY GOUPIL

SALLE DES PERES
POUILLY LES NONAINS

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 À 20H30
DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021 À 14H30

Réservez nous sur FACEBOOK / La troupe Planches et Show

Tarif: 8€
- de 18 ans: 4€ / Gratuit - de 5 ans

REPRÉSENTATION SPÉCIALE
SAMEDI 4 DÉCEMBRE À 20H30
AU PROFIT DU C.C.A.S DE
POUILLY LES NONAINS

Réservation au 06.34.07.89.61

La nouvelle association de théâtre « La Troupe Planches et Show », quant à elle, propose une représentation au profit du CCAS le 4 décembre à la salle des fêtes, venez nombreux.

Samyha LOUBIBET, pour raisons professionnelles a quitté ses fonctions de responsable du CCAS. Désormais, Sandrine DELFIEU et Laëtitia DUFOUR sont les deux nouvelles responsables. Nous remercions Mme LOUBIBET pour son investissement très précieux sur ce début de mandat.

pain cuit au feu de bois

aux couleurs des blés

boulangerie pâtisserie

100 rue du 8 mai 1945 42155 pouilly les nonains
04 77 62 22 24

ENFANCE – SCOLARITÉ, AFFAIRES SOCIALES

Véronique FILLION

Jeudi 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de nos deux écoles.

École Primaire : La septième classe de l'école primaire a été maintenue pour l'instant par l'éducation nationale mais l'équipe pédagogique est en grande partie modifiée.

En effet, la directrice Mme Hélène FOUVET après une année de formation n'a pas souhaité reprendre son poste, assuré l'an passé par Mme Aurélie RIVET. Elle est remplacée par Mme Mathilde PONCET. Mme Angélique SAINT-AUBERT est partie en formation une année et a cédé la place à Mme Marjolaine CHABRILLAT. Enfin, Mme Françoise BERNE a fait valoir ses droits à la retraite. Mme Carine FERRARI la remplace. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles professeures des écoles, une bonne continuation et une belle retraite à toutes les enseignantes qui nous quittent.

Autre changement cette année, l'école primaire n'accueillera pas d'enfants de grande section d'école maternelle.



Les 151 enfants de l'école primaire seront répartis de la façon suivante :

Classe de CP : 24 enfants accueillis par Mme Céline CHAUX

Classe de CP-CE1 : 19 élèves (9 CP et 10 CE1) reçus par Mme Mathilde PONCET

Classe de CE1 : 23 enfants pris en charge par Mme Elisabeth SIETTEL

Classe de CE2 : 18 enfants dans la classe de M. Christophe BLANC

Classe de CE2 : 17 enfants élèves de Mme Carine FERRARI, aidée par une professeure des écoles stagiaire.

Classe de CM1 : 22 élèves accueillis par Mme Célia PLANCHET.

Classe de CM2 : 28 enfants préparés au collège par Mme Marjolaine CHABRILLAT

Le temps péri-scolaire (garderie et restaurant scolaire) ainsi que l'entretien des locaux sont assurés par Mmes Cécile BARRET, Marina BUFFIN, Béatrice CISZEWSKI, Carole FROBERT, Lydia LAADJAL, Joëlle TRAVARD et M. Jérémy GAREL.

École Maternelle : La cour enherbée de l'école accueille depuis le printemps un nouveau jeu coloré très apprécié par les enfants.

Pas de changement dans l'équipe pédagogique pour les 72 petits de l'école Maternelle.

Mme Corinne ROCHE, directrice, accueille 22 enfants en grande section dans une classe complètement rénovée cet été.

Mme Laurence PAPON reçoit 23 élèves en moyenne section

Mme Laurence THIOILLER a la charge de 27 nouveaux écoliers en petite section.

Le thème des animaux sera le fil conducteur de l'année scolaire. Les enseignantes espèrent pouvoir de nouveau brasser leurs élèves lors du décloisonnement des classes pour créer culture commune, entraide et solidarité si précieuses entre toutes les tranches d'âges. Elles sont assistées de Mmes Dominique BERTHUCAT, Mélanie CACHET, Justine MOUTON, Jessica POUILLEUX et Laetitia ROUSSET qui assurent aussi le temps péri-scolaire et l'entretien des locaux. La directrice reste à disposition pour tout renseignement à l'adresse mail de l'école : ce.0420308g@ac-lyon.fr



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE



thierry Aupol

17, Impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable : 06 07 05 23 62
Tél : 04 77 67 72 21
aupol.electricite@orange.fr

Beauté des Anges
BONIN Angéline
20 Rue des Aulnes
42155 Pouilly les Nonains
04 77 62 83 62
Fermé le mercredi



CADRE DE VIE

Les travaux de la commission cadre de vie en 2021 ont été dictés par plusieurs impératifs. D'abord il s'agissait de s'adapter à l'évolution de la commune (acquisition du terrain Chamoux permettant la création d'un nouveau passage piétonnier, construction d'un nouvel abri de bus par Roannais Agglo).

Une femme à l'honneur

Poursuivant le développement des modes doux de déplacement, un nouveau passage piétonnier a vu le jour, entre le chemin Populle, désormais interdit aux véhicules motorisés, et la rue Bellevue.

Ce passage a été baptisé du nom de JEANNE BARRET, rendant ainsi hommage à une femme d'exception, la première, au XVIII^e siècle, à avoir fait le tour du monde en bateau et remarquable botaniste.

C'est pourquoi ce passage devrait être bientôt jalonné de panneaux, instructifs et ludiques à la fois, réalisés par les classes primaires de l'école Pierre Collet, sur le thème du milieu naturel de la prairie.

Tout à côté sera également installée une table d'orientation, sous la forme d'une aquarelle panoramique représentant la Côte Roannaise, réalisée par Mesdames Kibkalo et Wills du Cercle Artistique Indigo.



Christiane Rossille et Yves Gaulier

Réhabilitation de l'ancien abri de bus place Déroche

Nos services techniques vont d'abord procéder à la fermeture de ce local, étape préalable d'un projet qui devrait ensuite faire intervenir les jeunes du club de loisirs de Roannais Agglomération : ceux-ci réaliseraient, lors des vacances scolaires, des peintures murales destinées à redonner un aspect avenant à ce bâtiment dégradé.

Vous l'attendiez tous : vous la découvrirez bientôt !

Il s'agit bien sûr de la boîte à livres ! Dès sa construction, elle sera placée dans le parc de la mairie. Cet ouvrage de menuiserie comportera deux versants, l'un proposant des livres pour adultes et l'autre, des livres pour enfants.

Résultats de l'enquête sur l'espace vert des cerisiers

Un questionnaire a été distribué en juin aux habitants des rues des Cerisiers, des Saules et des Joncs, au sujet de l'espace vert qui se trouve à l'arrière de la rue des Cerisiers.

La plupart des foyers connaît cet espace et de nombreux habitants l'utilisent essentiellement pour jouer avec les enfants, en particulier lors des vacances scolaires.

Les avis sont assez divergents quant à l'entretien de cet espace. Il est donc nécessaire d'adopter des dispositions intermédiaires, les plus consensuelles possible. L'entretien, lourd pour les services techniques, sera un peu réduit, en ciblant des zones prioritaires (proches des habitations) et des périodes également prioritaires, au moment des congés scolaires.

Le pâturage n'est finalement pas retenu en raison des réticences exprimées, motivées par des craintes liées à certaines nuisances.



Photo : Gérard Varenne

Ets CHRETIEN J.C
Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Volets roulants, Automatismes.



48 Rue Bravard
BP 90051
42312 Roanne
Tél : 04.77.70.22.60
chretien.jchristophe@orange.fr

Siret : 38974431900036

EO
carrelage
Eric Olier

carrelage-faïence
dallage-terrasse-piscine

565 Route de Roanne 42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 80 08 Port. 06 26 78 39 96 eric.olier@aliceadsl.fr

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



+ pratique + innovante + sécurisée

Nouvelle carte d'identité

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire le lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Pour faire une demande ou avoir des renseignements :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358#>

- La carte nationale d'identité, dont la détention n'est pas obligatoire en France, est un document qui permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'Union européenne. Sa délivrance est une compétence régalienne de l'État.
- Le format actuel de la carte nationale d'identité (CNI) date de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel et l'usage de la CNI tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurités portées par l'Europe dans un règlement publié en juin 2019.
- La nouvelle CNI a été conçue pour répondre aux usages du quotidien (nouveau format de type carte bancaire, matériau robuste en polycarbonate, éléments en relief pour l'inclusivité des personnes malvoyantes...).
- La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.

- La nouvelle CNI aura un visuel modernisé reprenant en particulier les symboles de la République, le drapeau français, la Marianne et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- À compter du 2 août 2021 prochain, tout usager souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. Les anciennes CNI en cours de validité après le 2 août seront bien sûr toujours valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2021, les CNI anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.
- Entre le 15 mars et le 17 mai 2021, la nouvelle CNI sera déployée dans trois départements pilotes (Oise, Seine-Maritime et Réunion), puis son déploiement sera progressivement généralisé entre le 17 mai 2021 et le 28 juin 2021 sur l'ensemble du territoire.

Couverture - Zinguerie - Étanchéité

Éts SERRAILLE

S.A.S. au capital de 200.000 €

4, rue Marcel Eizenberg - 42300 ROANNE

Tél. 04 77 68 39 13 - Télécopie 04 77 72 51 31

GIRARDET

RAYALEMENT DE FAÇADES
NEUF ET RESTAURATION
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

86, rue Victor Clément - 69240 THIZY LES BOURGS
Tél. 04 74 64 39 28 - E-mail : girardot2@wanadoo.fr
Site : www.facades-girardot.fr

Brûlage interdit



Une circulaire préfectorale rappelle que les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers et doivent être emmenés à la déchèterie. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, interdit le brûlage à l'air libre.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'un **incinérateur** individuel est interdite.

La déchèterie est à votre disposition « allée du Mardeloup » à Pouilly les Nonains.

Utilisation des engins de jardinage à moteur (Tondeuses, taille haies ...)

L'utilisation d'engins à moteur est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Désherbage

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie **des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.**

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Nous tenons à rappeler que si un incendie se déclare, le mauvais entretien d'une propriété peut entraîner une décote de l'assurance.

Nous tenons à rappeler que si un incendie se déclare, le mauvais entretien d'une propriété peut entraîner une décote de l'assurance.

Dératisation

La Roannaise de l'Eau met tout en œuvre pour entretenir son réseau en menant des campagnes régulières de dératisation. Mais, il ne peut pas y avoir d'efficacité complète. Ces opérations permettent de limiter la prolifération de ces rongeurs dans notre réseau et il faut savoir que les produits n'ont pas un effet immédiat.

C'est pour cela, qu'il est important que les riverains interviennent sur leur domaine privé (vide sanitaire, réseau, cave...) et soient particulièrement vigilants avec les dépôts de nourriture, susceptibles d'attirer les rongeurs (poulailler...).

Déclaration annuelle de ruches :

Du 1er septembre au 31 décembre.

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei).

Espace de Pratiques Numériques de Roannais Agglomération

Ces enseignements sont destinés aux grands débutants, qui découvriront l'utilisation d'un ordinateur, la recherche internet, l'utilisation d'une boîte mail, etc..., mais aussi des ateliers thématiques et mini-conférences permettant d'acquérir des savoir-faire et connaissances indispensables (ex : gérer ses mots de passe).

Pour des réponses plus personnalisées à des questions d'usage, il est possible de prendre un rendez-vous avec son propre matériel (PC portable, tablette, smartphone).

EPN - 53 rue Albert Thomas à Roanne.

Renseignements et inscriptions possibles par téléphone au 04 77 23 78 64.



SARL VIETTI

PLATRERIE PEINTURE ISOLATION SOLS FAÇADES

Rue de Thiers - 42430 ST JUST EN CHEVALET
Tél. 04 77 65 11 22 / Port. 06 69 38 06 06
mail : sarlvietti@orange.fr



Entreprise Romain GRAS

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Zinguerie - Ramonage

Installation - Réparation

84 rue des Peupliers 42155 Pouilly-les-Nonains
Port. : 06 07 15 34 73
E-mail : romaingras12@gmail.com

CRÈCHE « LE JARDIN AUX CÂLINS »

La crèche a ouvert de nouveau ses portes lundi 16 août pour 34 enfants dont 10 de Pouilly-les-Nonains, 24 garçons et 10 filles. Parmi eux, 12 petits ont fait leur première rentrée, 2 bébés intégreront la crèche en octobre-novembre et un en février.

Les enfants sont accueillis par des auxiliaires de puériculture : Agnès BLANCHARD-GROS qui assure les fonctions de directrice en cas d'absence de celle-ci, Corinne BARROT, Pascale CHABRY, Sophie COUDENE, Anne-Laure COUSTEIX, Béatrice FOUREYZON rejointes dernièrement par Delphine ROFFAT. Cécile BARRET en charge de l'entretien des locaux complète l'équipe tandis que la préparation sur place des repas est réalisée par Delphine MARQUES.

La direction est assurée par Mathilde MEUNIER, éducatrice de jeunes enfants en remplacement de Sophie RAULET-LOCQUET en maladie actuellement..

Lors de l'année écoulée et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, les enfants ont pu assister à des rencontres musicales avec Jacques BROSSY. Dans le cadre d'une formation sur la communication gestuelle pour les professionnelles, des ateliers pratiques ont été mis en place auprès des enfants.

Au printemps, pour illustrer le thème de l'année « Au bord de l'eau », les dix plus grands de la crèche sont partis en promenade au bord du Renaison. Début juillet, un partenariat avec la ludothèque de Roanne s'est concrétisé par une intervention d'une



matinée où les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux. Ce partenariat se poursuivra cette année avec le prêt de jeux.

Grâce aux plants et aux graines fournis par les familles, nous avons à nouveau cultivé notre petit jardin avec les enfants et ainsi récolté quelques fruits et légumes qui ont été dégustés au repas des enfants.

Merci à Mathilde Meunier et Agnès Blanchard-Gros, pour la rédaction de cet article.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (art. L9 du Code électoral)

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne de nationalité française, ayant au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2nd tour de l'élection) et jouissant pleinement de ses droits civiques et politiques.
- Les ressortissants de l'Union européenne déjà inscrits sur les listes électorales de leur pays d'origine pour les élections municipales et européennes.

Quand peut-on s'inscrire ?

Toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2e mois précédant le 1er tour de l'élection.

L'inscription prend effet après acceptation par l'Insee.

Où s'inscrire ?

- A la mairie de la commune de son domicile
- A la mairie de son lieu de résidence, si on y habite depuis au moins 6 mois au moment du dépôt du dossier d'inscription
- A la mairie de la commune où l'on est contribuable pour les impôts locaux, depuis au moins 2 ans en continu
- En ligne depuis www.service-public.fr

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Elle peut aussi le faire en ligne en allant sur service-public.fr

Ce recensement permet d'accomplir les démarches dans le cadre de la journée du citoyen.

Rappel : Cette attestation de JDC est nécessaire lors des examens au cours des études.



ÉTAT CIVIL

Naissances

DEPERRIER Lyanna	3 octobre 2020
BENEDITO Anna	12 octobre 2020
BLANCO Layana	27 octobre 2020
DUBOIS Yan	15 novembre 2020
DOS-SANTOS VERRIER Elhoan	17 novembre 2020
VANDÔME Noham	18 décembre 2020
CHAVANT Talia	26 décembre 2020
VANDÔME Liam	29 décembre 2020
VANDÔME Owen	29 décembre 2020
DELAYE Sacha	15 février 2021
SABLON Zack	23 février 2021
BOUFFANAIS Jaimy	14 mars 2021
DA COSTA Mia	24 juin 2021
VICENTE Théo	18 août 2021
CHANTELOT Léna	19 août 2021

Mariages

COLLONGE Flavien et FAVIER Adeline	26 septembre 2020
MOUSSIERE Laurent et ZATOUT Lisa	21 décembre 2020
NGUYEN Xuan et NEMOZ Solène	22 décembre 2020
CACHET Philippe et KONAN Adjoua	02 janvier 2021
SABLON Lukas et CARION Emilie	15 mai 2021
CHARNAY Jérémy et DECOURT Annabelle	29 mai 2021
IMBERT Adrien et MERIGOT Léa	12 juin 2021
DUFOURT Christophe et COUTAUDIER Colette	10 juillet 2021
RIGAUD Sylvain et IMBERT Maëlis	10 juillet 2021
ANTONY Maxime et CUVELIER Marine	10 juillet 2021
DESRANGES Mathieu et ENTAT Caroline	24 juillet 2021
SEIVE Jérémy et PICARD Virginie	07 août 2021
DUVAL Mathieu et RODRIGUEZ Morgane	28 août 2021
PONTET Jordane et RIVAUX Audrey	11 septembre 2021

Décès

SAYET veuve MAYEUX Lucette	03 novembre 2020
BRAY épouse CARTIER Gisèle	24 novembre 2020
BONNEFOY Roger	26 novembre 2020
MEILHEURET Alain	09 décembre 2020
ROBIN Pierre	28 décembre 2020
MONLOUP épouse CANAL Marie	02 janvier 2021
PILON épouse THELY Hélène	18 février 2021
BONNETON veuve CHAILLOT Baptistine	20 mars 2021
CHARTOIS Michel	21 mars 2021
DARPHEUILLE Georges	04 avril 2021
DEFOND Simon	02 juin 2021
MAZELIER Gérard	04 Juin 2021
CHARPENET Gérard	07 juillet 2021
FILLON Louis	11 septembre 2021

Parce vous êtes unique,
l'Institut de Beauté Marion
 vous invite à un moment rien que pour vous.
06 82 25 14 79
 institutdebeautemarion.phyts.com

Soins visages 100% naturel Phyt's
 Kobido, soin manuel liftant du visage
 Stretching du visage, massage anti-âge.

Massages inédits autour du Monde
 Détente et lâcher-prise.

Soin d'épilation Epiloderm
 100% naturel pour une peau douce et une repousse plus lente.

Sur rendez-vous
 11 allée Ninon 42155 Pouilly les Nonains

CHEVEUX D'ANGE

Salon de coiffure-Perruquerie
 20 rue des aulnes
 42155 POUILLY LES NONAINS
 04-77-64-87-28

NOUVEAUX HORAIRES
OUVERTURE LE MERCREDI!
 Le salon sera ouvert du Lundi au Samedi en journée continue et sur rendez-vous

Evelyne et Angélique

Visagistes et coloristes expérimentées vous accueillent dans un espace chaleureux et lumineux

*Expert en perruques médicales (perruques cheveux naturels, cheveux synthétiques, montées main...)
 *Essayage cabine privée, conseils personnalisés, conventionné sécurité sociale

*Coloration sans ammoniaque
 *Coiffure de soirée et de mariée
 *Coiffure mixte, hommes, femmes, enfants, Tarifs -20 Ans

L'ORÉAL
MATRIX

SARL JEAN LUC BAILLY
ELECTRICITE GENERALE
 Tous travaux d'électricité
 Bâtiments domestiques et industriels
 Electroménagers SAV

40 Passage de la Bonneterie
 42310 LA PACAUDIERE
 Tel/fax 04 77 64 11 78
 Portable 06 15 02 66 24
 jluc.bailly@orange.fr

La Passion du Charolais

MAISON GONIN
 Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

04 77 62 11 08



AS POUILLY LES NONAINS SECTION FOOTBALL

Comme toutes les activités, celles de l'ASPN FOOT ont été stoppées courant octobre 2020, après seulement 2 rencontres pour les seniors, et aucune pour les autres catégories.

Durant cette période, rien ne s'est vraiment passé malheureusement au sein du club. Les jeunes ont repris les entraînements, suivis des seniors, courant mai.

Nous souhaitons bien sûr vivement que la prochaine saison puisse se dérouler correctement, si cette maudite pandémie nous laisse un peu de répit.

Aucune manifestation n'a eu lieu durant cette période, ce qui est fort dommageable. Depuis quelque temps, Maurice Mazoyon, Rodolphe Murello, Jean Mouiller et le président Patrick Moutet sont chargés de refaire toutes les peintures des vestiaires en réfection, ceux-ci devant être prêts pour la reprise mi septembre



TENNIS CLUB

La saison tennistique 2022 est repartie, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements pour l'école de tennis, contacter

Pascale Matray 06 13 88 35 29.

Et pour un renouvellement ou nouvelle inscription contacter :

Béatrice Charnay 06 31 14 37 05. ou Gilles Chapuy 06 73 84 46 18

(Le pass sanitaire est obligatoire.)

Sportivement.



ASPN TENNIS DE TABLE

Depuis enfin août, les licenciés de l'ASPNTT ont repris le chemin de la salle des sports. Après deux saisons tronquées par la pandémie de la Covid 19, les mesures du pass sanitaire mises en place nous permettent de reprendre les entraînements et la compétition.

Les entraînements ont lieu tous les mardis de 18h30 à 23h30 et sont encadrés pour les plus jeunes.

Pour les personnes intéressées, des essais sont possibles pendant trois semaines gratuitement.

Alors venez vous tester à ce sport qui est ouvert à tous de 8 à 90 ans. Tous les niveaux sont représentés, il vous suffit de venir en tenue de sport et avec votre pass sanitaire. La compétition reprendra à partir du 26 septembre à Pouilly-les-Nonains. Pour tous renseignements, **vous pouvez contacter** Didier GOUTILLE au **06 49 07 61 36** ou Agostino CANU au **06 70 68 39 85**.

Voici les dates pour vos agendas.

Pour les matchs à domicile :

26 septembre - 24 octobre - 14 et 28 novembre 2021.

Pour les manifestations :

Tournoi de tarot le 20 novembre à 14h, Un tournoi «Destroyed» le 26 février 2022, et un tournoi de double sera prévu en fin de saison.

Enfin, l'assemblée générale du club aura lieu le 05 octobre à 20h30.



GYM DANSE

L'association gym / danse de Pouilly les Nonains a fini l'année 2019/2020 dans la bonne humeur. En effet le sou des écoles et le marché de Noël de Lentigny nous avaient sollicités pour une animation de danse country.

Quel plaisir d'être entourés de tous ces petits bambins qui avaient des étoiles dans les yeux !

En février 2020 nous avons fait une démo country pour les marcheurs de Villerest. Suite à ces merveilleux moments partagés avec nos amis countrymen, une année sombre nous attendait tous à cause du covid 19. Confinement, isolement. Nous espérons et souhaitons tous un avenir meilleur.



Dans cette association il y a une section de yoga animée par LAURE qui a assuré la continuité des cours par visioconférence. Tous ses élèves en sont ravis. Nous la remercions tous chaleureusement pour le dévouement à ses adhérents.

Pour tout contact : 06 24 94 01 94

Les cours de modern jazz avec Romain le lundi de 17h30 à 18h15 (petits) -18h15 à 19h15 (moyens) et de 19h15 à 20h (grands et ados)

Les cours de country avec Dominique le mardi de 19h à 21h

Les cours de yoga avec Laure le mercredi de 18h30 à 19h45

Les cours de gym douce avec Christelle le jeudi de 9h30 à 10h30

Les cours de zumba avec Isabelle le jeudi de 18h à 19h



BASKET BALL

La saison 2020-2021 et le championnat ont été stoppés en raison du contexte sanitaire.

Dernièrement, les jeunes ont repris en situation normale, le club organise 3 plateaux pour les rencontres avec des U15 garçons, U13 filles et U17 garçons.

Le club a fait l'acquisition de jeux de maillots pour les « loisirs », les « femmes » et les « anciens » ; grâce à ce roulement, presque toutes les équipes ont été équipées en 3 années.

La situation financière saine du club a permis de faire face à la situation créée par l'épidémie.

Concernant les licences, le bureau du club a décidé de tenir compte des règlements des licences de la saison 2020. C'est ainsi que, pour les adhérents(es) dont les licences 2021 ont été payées et validées, leur licence sera à prix coûtant pour la saison 2021/ 2022.

Ainsi, pour les seniors (80 €), U20 (75€), U17(70 €), U15 (62€) U13 (60 €) U11 (52 €), U9 (48 €), babys (38 €) loisirs et anciens (50 €).

Le club ayant des frais incompressibles, (frais de la délégation, de la Ligue, de la Fédération, assurances, frais d'engagements des équipes, et frais de réaffiliation), nous ne pouvons faire mieux.

Une deuxième équipe «seniors» sera créée lors de la prochaine saison avec d'anciens joueurs.

L'équipe de U 17, avec 5 nouveaux joueurs, permet de créer une équipe en U 20.

Le club est à la recherche d'entraîneur/coach pour des équipes U 13 filles ainsi que U15 garçons et U 20 garçons.



Pour tous renseignements, contact :

ANDRE ROMAIN : 06 07 31 04 87

JUDO CLUB

Judo club Pouilly les Nonains

La reprise a eu lieu le mardi 7 septembre pour le judo enfants, ainsi que pour les adolescents et les adultes qui veulent pratiquer le judo, le jujitsu et la self défense, dans le respect du protocole sanitaire.

Pour tout renseignement concernant la prise de licences veuillez contacter A. RIGAUD au **06 82 29 44 51**

Salle omnisports Pouilly les Nonains

Horaires des cours :

- Judo enfants
 - Judo jujitsu et self défense pour tous
- Mardi 18 heures à 19heures 15
Mardi 19 heures 30

BADMINTON « LES FOUS DU VOLANT »



«**LES FOUS DU VOLANT**», club de Badminton, a repris ses activités tous les jeudis soir, de 20h à 23h, à la salle multisports de Pouilly les Nonains.

Nous espérons bien sûr une activité normale, pour exercer notre loisir sur toute la durée de la saison, agrémentée de rencontres avec les clubs voisins.

Si vous voulez vous joindre à nous pour des parties sportives et conviviales, les Fous du volant accueillent des joueurs loisirs de tout âge.

Prenez contact avec Carole **06.63.96.68.25.**
ou Claude **06.46.89.46.58.**

A bientôt pour la reprise sur les quatre terrains de la salle des sports.



AMICALE BOULES



L'Amicale Boule Lyonnaise a repris ses entraînements **les mardi et jeudi après-midi, de 13 h 30 à 18 h 00** - clos Bonnardot, près de la place Déroche.

A partir du mois d'octobre, les joueurs se retrouvent le mardi à la salle multisports de Pouilly les Nonains à partir de 13 h 30.

Toute personne désirant découvrir cette activité peut venir lors des entraînements, des boules peuvent être prêtées.

Le club a, depuis la mi- juillet, participé à quatre concours avec une quatrième place malgré une fanny sur la première partie.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Jacques CLEMENT, Président (**07 83 77 45 20**).

MACONNERIE GENERALE

DELAIRE

Constructions neuves Terrassements
Restauration Travaux publics
Béton armé Béton décoratif désactivé

42155 LENTIGNY - ☎ 04.77.63.18.88

OSSATURE • CHARPENTE • ISOLATION

AMENAGEMENT EXTERIEUR

CI BOIS

Maxime Fourmont
contact@ocibois.fr
www.ocibois.fr
Tel. 0695446017

Ocibois

A.E.P. (ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE) ST. LOUIS – EMMAÛS

Le dépôt EMMAÛS a été fermé pendant plusieurs mois en 2020, à cause de la pandémie.

Nous avons repris le 12/02/2021. Nous tenons à remercier les bénévoles qui pendant des années ont été présents à tous nos jours d'ouverture, et qui, pour se protéger eux-mêmes, ne peuvent plus assurer ce bénévolat. Nous cherchons de nouveaux bénévoles pour nous aider, le travail est important mais pas difficile : tri de vêtement pour les dames et le reste pour les messieurs).

Nous rappelons nos jours d'ouverture :

- le 2e vendredi de chaque mois de 14h à 17h
- le 4e samedi de chaque mois de 9h à 11h

Merci aux donateurs.

Pour le container, nous vous rappelons de bien penser à attacher les sacs.

Merci.

Cordialement,
L'équipe emmaüs de pouilly

BIBLIOTHÈQUE « AUTOUR DU LIVRE »

Pendant cette pandémie, la bibliothèque est une des rares associations pouilleroises à avoir continué son activité. Pour cela, nous avons adapté nos horaires en fonction du couvre-feu et continué à adopter les gestes barrières.

Nous en avons profité pour faire l'acquisition de livres « *qui font du bien* » (comme disent les magazines spécialisés « *feel good* » !!!) qui permettent de bons moments de lecture.

Nous essayons de vous faire partager nos coups de cœur sans oublier que nous possédons un beau rayon de polars, bandes dessinées, biographies, livres de cuisine, de jardinage etc...

Monique a géré de main de maître les échanges avec l'école primaire. Merci à elle.

D'autres « *petites mains* » rangent soigneusement les livres et d'autres encore les enregistrent et les couvrent.....elles se reconnaîtront ...merci

Mais la vraie nouveauté, initiée par notre présidente, est l'ouverture désormais **TOUS LES SAMEDIS DE 10 h à 12 h**

Cela fonctionne bien et nous a permis l'inscription de nouveaux lecteurs.

Rappel des horaires d'ouverture :

- Mardi et vendredi de 16 h à 18 heures
- Samedi matin de 10 h à 12 heures

Enfin, nous remercions Mesdames Dominique Presles et Sabine Toulemonde de la Médiathèque de Neulise, qui nous ont accueillies avec gentillesse, sourire et professionnalisme pendant de très nombreuses années et leur souhaitons à toutes deux une excellente retraite.

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe » (Jules Renard)

SOU DES ÉCOLES

Cette année bien particulière n'a malheureusement pas permis au sou des écoles d'organiser les manifestations prévues.

Cependant, grâce à la vente de jacinthes, de galettes, d'objets d'intérieur et de jardinage et à la participation de la mairie, nous avons eu le plaisir d'offrir le spectacle de fin d'année à l'école maternelle, et de financer la venue des intervenants du musée Déchelette à l'école primaire.

Le sou des écoles a tenu à financer le remplacement du vidéoprojecteur volé à l'école maternelle ainsi qu'un nouveau point d'écoute pour la rentrée.

Nous espérons cette année pouvoir organiser un beau marché de Noël, une soirée patinoire ainsi que notre traditionnelle marche, et pouvoir offrir des fêtes de fin d'année scolaire à tous les élèves l'été 2022.

Le sou des écoles a plus que jamais besoin de parents volontaires, le rendez-vous est fixé en septembre pour l'Assemblée Générale.



Contact : Jérôme MOULIN,
Président 07 66 78 58 88



CERCLE ARTISTIQUE INDIGO

Pendant le confinement, le Cercle artistique indigo avait mis en place un moyen de communication «ART POSTAL» ou «mail art», correspondance artistique qui utilise les services de la poste.

La lettre et l'enveloppe deviennent ainsi un support d'expression et adressent un message tout autant par le texte que par l'image.

Le but est que la surprise soit au rendez-vous. Il s'agit d'étonner un destinataire connu ou inconnu.

Exposition : Tous les membres du cercle vous accueilleront pour leur exposition sur le thème «ART ET DECO», événement qui aura lieu à la salle des fêtes de Pouilly-les-Nonains les **09 et 10 octobre 2021**.

Dès la rentrée, le 06 et 07 septembre, nos ateliers ouvrent leurs portes. Nous prendrons de nouvelles inscriptions pour les adultes désireux de s'initier à l'aquarelle ou à la peinture.

Pour tous renseignements, tarifs de l'adhésion, des cours...



Contactez-nous par mail : cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr

Ou par Tél. **07.68.55.42.82**

Page Facebook : [pouilly les nonains aquarelle](https://www.facebook.com/pouilly.les.nonains.aquarelle)

Blog : <http://festival.aquarelle.over-blog.com>



Cercle Artistique Indigo Pouilly les Nonains

Mairie, 170 route des monts de la Madeleine 42155 Pouilly Les Nonains

Tél : 07.68.55.42.82 Mail : cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr

www.festival.aquarelle.over-blog.com Facebook : [aquarelle pouilly](https://www.facebook.com/aquarelle.pouilly)

CLUB « LE TEMPS DE VIVRE »

Cette association est en sommeil. Si vous voulez participer à son action, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie.

LES COPAINS - Association des anciens musiciens de l'orchestre Bordat

Notre but est de se retrouver entre copains passionnés de musique.

Nous proposons des animations, pour les thés et repas dansants, maisons de retraite, CCAS, FNACA Soirées privées...

Les Copains vous proposent de retrouver l'ambiance des bals populaires.

Merci de contacter :

Alain BORDAT **06 84 26 78 22**

René SAINT ANDRE **04 77 62 80 15**



LOISIRS ET CRÉATION'S

L'association **Loisirs & Création's** va reprendre ses ateliers après une interruption de presque un an liée au Covid. Le pass sanitaire devient obligatoire pour toutes les séances.

Les adhérentes se retrouvent à la salle du Bourg de Pouilly les Nonains les lundis de 14h00 à 16h30 et les mercredis à St Martin de Boisy de 20h à 22h. Au programme patchwork, tricot, broderie, points comptés, broderie hardenger le lundi et scrapbooking, mini albums, carterie le mercredi soir.



Des ateliers carterie sont également organisés de temps en temps en dehors des jours habituels avec une animatrice Stampin'Up.

Pendant cette nouvelle interruption, Evelyne Chassignol, Présidente de l'association et démonstratrice Stampin'Up, a décidé de reprendre le CHALLENGE CORO 2020 en modifiant le principe.



Lors du 1er confinement, les participantes réalisaient une carte hebdomadaire. Avec la nouvelle version, il fallait réaliser une carte mensuelle selon un thème défini à l'avance.

Ce nouveau challenge a réuni 18 personnes de l'atelier Créatif de Chauffailles, de Loisirs & Créations et des scrapeuses ne faisant pas partie de ces associations.

Si la situation sanitaire le permet une rencontre inter challengeuses devrait avoir lieu au cours de l'année 2020/2021.

Notre crop 2021 est prévue le WE du 23 et 24 octobre 2021 mais ne sera pas animée par Gaëlle. Trop d'incertitudes avec la crise sanitaire nous ont fait prendre la décision d'annuler la crop avec notre animatrice habituelle.

La version 2021 sera donc pleine de changements avec un album créé par la Présidente de Loisirs & Création's... 2 jours pour réaliser un bel album carré de 26cm...

Si vous êtes intéressées(és) par le loisir créatif en général vous pouvez venir nous rencontrer lors des ateliers ou nous laisser un message sur le blog :

<http://loisirs.creations.over-blog.com/>

LA TROUPE PLANCHES ET SHOW !

En cette période de confinement, la représentation du week-end du 5 mars a été annulée. Depuis le mois de novembre, il a été impossible de répéter... Mais nous nous sommes activés pour continuer les décors, nous fournir en matériel.

Nous avons donc eu GRAND plaisir à investir la belle salle des fêtes de Pouilly le jeudi 10 juin !

Cette reprise directe sur les planches de la scène nous a permis de prendre nos marques plus vite, de repérer les outils techniques mis à notre disposition, et de constater la qualité et la fonctionnalité des lieux.

Rendez-vous donc le week-end du 28 novembre (vendredi soir, samedi soir, dimanche après-midi) **ainsi que le samedi 4 décembre** (représentation au profit du CCAS de Pouilly). Cette fois on y croit et on sera prêts pour vous faire passer un bon moment !

Amicalement, La Troupe Planches et Show



LA TROUPE "PLANCHES ET SHOW" PRESENTE :
**ET DIEU CRÉA
LES FANS**

Avec : Pascaline
Claire
Fabrice
Aurélien
François
Charles
Olivier

AVEC DE VRAIS FANS DE JOHNNY HALLIDAY
MYLÈNE FARMER - INDOCHINE - PATRICK BRUEL
CHARLOT - COLUCHE - DARK VADOR - ELVIS PRESLEY
CHANTAL GOYA - MARILYN MONROE - MICHAEL JACKSON
CLO-CLO ET UNE MAJORETTE

Une folingue comédie de
JACKY GOUPIL



AEP ST MARTIN

Bonjour à tous,

Nous espérons que le programme 2021/2022 sera une belle saison pour l'AEP ainsi que pour toutes les autres associations. En ce qui nous concerne les grands rendez-vous seront le **Concours de Tarot le 19 février 2022** et puis bien sûr en début d'été la grande fête « **Les FEUX de la ST JEAN** » le **samedi 25 Juin 2022**. Au nom de l'ensemble du bureau de l'AEP nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021.

Respectons les gestes barrières, soyons et restons prudents.

POKER

2021 : Le Poker Family Club fête ses 10 ans !!!

Ça devait être l'année dernière, mais la situation sanitaire en avait décidé autrement...

La rentrée, le VENDREDI 3 SEPTEMBRE a marqué le retour de l'esprit associatif et celui du plaisir de jouer autour de nos belles tables de Poker.

Ouverture des portes à partir de 19H...

...20H début de l'AG pour faire le point de la situation du club et tirer le bilan de 2020.

21H début des hostilités autour des tables !!!

Que vous soyez curieux, joueurs amateurs, ou tout simplement passionnés de Poker Texas Hold'hem, nous serons heureux de vous accueillir à la Salle Paul Laurencery tous les vendredis à partir de 21h (20h pour ceux qui souhaitent donner un coup de main et partager un café !).

Club ouvert à toute personne majeure à jour de cotisation et de Pass Sanitaire.

Inscription et infos au **07 68 16 51 64**
ou pokerfamilyclub@gmail.com

Le bureau du Poker Family Club



ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

La société Chasse et pêche n'a pu fournir d'article dans les délais impartis. Nous le regrettons.



Photo : Gérard Varenne

OMABOIS
Toute la menuiserie

- Fenêtres, portes, portails
- Cuisines, bains,
- Dressings
- Escaliers, parquets
- Agencement magasins,
- Stand....

42590 NEULISE
Tél. 04 77 62 78 44

BOIS / PVC
ALU

RGE ECO artisan
La Nouvelle énergie du bâtiment

omabois@gmail.com

D.G.F. Désinsectisation
Guêpes
Frelons

Laurent CHATELUS
111 Allée des boutons d'or
42155 Pouilly les Nonains
06.10.37.70.56
bopb87@hotmail.fr
Siret: 851 368 076 RM 42 Certibiocide: 024900

LOISIRS-AMITIÉS

L'Association LOISIRS-AMITIE est composée de trois sections : Pétanque - Cartes - Marche

Pétanque : le Vendredi après-midi (avant 14 h) à ST MARTIN DE BOISY - Par manque de places, seuls les habitants de Pouilly sont acceptés

Cartes : le Mardi après-midi (14 h) à la salle de ST MARTIN DE BOISY

Marche : le Jeudi à 7 h 30 à l'arrêt de bus route de St Romain, face à la rue de l'Ecole Pierre Collet

Cette association existe depuis 2011 et a été créée par Jean-Paul THINON. Elle compte une cinquantaine d'adhérents.

Aucun concours ni manifestation ne sont organisés par LOISIRS-AMITIE.

Composition du Bureau :

Président : Michel COLLET - *Secrétaire* : Patrick POUJET - *Trésorier* : Maurice MAZOYON

Responsables :

Section Marche : Guy RAQUIN

Section Pétanque : Alexandre LESPINASSE

Section Cartes : Chantal PICARD

Pendant le confinement il n'y a eu aucune activité.

Seules la pétanque et les cartes ont repris courant Juin avec toutes les mesures sanitaires et la marche a repris fin Août/début Septembre 2021.



HORIZON POUILLY

Après une année sans activité en raison de la pandémie, HORIZON POUILLY a accueilli, lors de son Assemblée Générale du 24/06/21, Marie-Pierre DAVID, Présidente de l'association « COUP DE POUSSE A MADAGASCAR » dont le siège social est à St Haon Le Châtel. Cette association œuvre pour l'école TAFITA, à laquelle HORIZON apporte son soutien, ainsi qu'à une autre école de Madagascar. Elle a le projet d'envoyer un container de matériels et fournitures en novembre prochain.

Si vous souhaitez donner des vêtements chauds/légers pour enfants, des cartables, des sacs à dos, du matériel scolaire, du linge de lit, des tissus, du matériel informatique et photographique, des TV et matériels de sonorisation, des BD, CD, DVD de comptines, chansons pour enfants, des jeux, jouets... vous pouvez contacter l'association par mail : assocouppousse@gmail.com

D'avance, un chaleureux MERCI pour votre contribution !



MADELEINE ENVIRONNEMENT

Comme beaucoup d'autres associations la pandémie ne nous a pas épargnés mais avec l'embellie espérée les animations et sorties du patrimoine ont pu reprendre avec des consignes sanitaires adaptées !

Les projets foisonnent à nouveau : animations dans le cadre du Contrat Vert et Bleu roannais, animations scolaires, accueils de loisirs ainsi que différentes formations conduites par nos animatrices.

Nous avons pu mettre sur pied au printemps l'évènement national « Café-Compost » où, durant une semaine, des jardiniers bénévoles ont pu ouvrir leur jardin afin d'échanger sur la « magie » du compost mais aussi sur des pratiques alternatives du jardinage (paillage, rotation des cultures, associations de plantes...). Une forte participation a été notée et plus particulièrement dans la commune de Pouilly les Nonains avec une trentaine de visiteurs dans un seul jardin. Chaque année, nous recherchons de nouveaux jardiniers prêts à ouvrir les portes de leur potager. Nul besoin d'être un as du jardinage car il n'y a pas qu'une seule façon de jardiner ! Le principe est d'échanger.

Alors si cela vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

Le projet Couches Lavables tient toujours le haut du pavé avec de nombreuses demandes de jeunes parents prêts pour cette aventure !!

Notre programme de sorties culturelles animées par notre fidèle Philippe MARCONNET reprendra dès septembre.

Pour tout renseignement consulter notre site

<http://www.madeleine-environnement.fr>



ADMR

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

Service famille

- aide et soutien lors d'un évènement familial.
- garde d'enfants à domicile avant et après la crèche ou l'école, etc....

Service aux personnes âgées et handicapées

Les aides à domicile interviennent pour aider aux actes essentiels de la vie (toilette, habillage, repas, ménage, courses, etc...)

Elles apportent un soutien moral par leur présence et leur écoute.

Service téléassistance

FILIEN ADMR qui relie les bénéficiaires 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Service qualité de vie

Ménage, repassage etc... pour se libérer des tâches ménagères

N'hésitez pas à nous contacter pour le retour d'un séjour hospitalier



Tous nos services sont agréés qualité (certification A.F.N.O.R) et peuvent donner droit à 50 % de réduction d'impôt. Une prise en charge partielle des frais est possible par les caisses de retraite, les mutuelles ou le Département.

Les responsables sont sur le terrain et répondent à tous vos appels.

Créer un lien efficace et chaleureux, créer des emplois locaux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Maison des services ADMR de Renaison 04/77/64/42/54

Pouilly les Nonains Mme Taillier : 04/69/34/69/75

Mme Lamalle : 06/47/48/79/92

Vous pouvez visiter notre site Internet : <http://www.admr.org>

PAROISSE SAINTE MADELEINE EN CÔTE ROANNAISE

Le doyenné des Monts de la Madeleine regroupe quatre paroisses : Saint Just en Chevalet sous le vocable de Sœur Thérèse de l'enfant Jésus, Saint Jacques en Côte Roannaise, Sainte Madeleine, Saint Jean en Pacaudois. Ces paroisses ont des activités communes. Elles vous conviennent à un rassemblement familial où petits et grands seront les bienvenus le samedi 9 octobre 2021 à la salle «La Parenthèse» à Renaison de 14 heures à 22 heures. En début d'après-midi, Marche et circuits VTT, à 18 heures Messe célébrée par Monseigneur Olivier DE GERMA, archevêque de Lyon, à 19 heures 30 repas proposé avec des produits locaux, 20 heures 45 spectacle de Mireille et Vincent BURON sur le thème de l'écologie. Cette soirée « en route ensemble » marquera le lancement de l'année pastorale sur le doyenné, en espérant que celui-ci retrouvera toute son autonomie grâce aux efforts de chacun.

En ce qui concerne notre paroisse, notre curé le Père Jean-Luc BARITEL a été nommé en septembre 2015 ; le diocèse lui a confié la charge de la paroisse Saint Jean en Pacaudois en septembre 2020, il est secondé par le père RAFIDIMANANTSOA. Notre paroisse a fonctionné selon les confinements et les règles sanitaires. Baptêmes et mariages ont été parfois reportés depuis la pandémie.

Les acteurs des divers mouvements catholiques n'ont pu se réunir que par vidéoconférence. Nous avons pu assurer la catéchèse par petits groupes d'enfants selon les directives diocésaines. Lorsque paraîtra cet article les inscriptions de la catéchèse auront déjà eu lieu. Il est toujours possible de prendre des renseignements au secrétariat de la cure de Renaison au 0477644011, le mercredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont œuvré avec bienveillance et énergie, de différentes façons, dans la discrétion, ici ou là sur les quatorze clochers de la Paroisse, en particulier les équipes funéraires qui d'une façon

admirable ont été sur la brèche depuis février 2020. Dans nos pensées n'oublions pas toutes les familles du doyenné qui ont été touchées par différentes épreuves de la vie ces derniers mois, perte d'emploi, chômage, maladie, deuil, inquiétude pour l'avenir des leurs, de leurs enfants, ni nos aînés résidant dans les ehpad et leurs soignants, ni le corps médical de nos villages.

Allons de l'avant ! Comme chantait «Jacques BREL». Il nous faut regarder ce qu'il y a de beau. Comme le blé qui vient d'être moissonné et engrangé pour que se lèvent de nouvelles moissons.



La vierge Marie, à l'entrée de l'église de Saint Martin de Boisy, lors des illuminations.



CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES
PLOMBERIE-SANITAIRE
VENTILATION

DESBENOIT
une signature de confiance

CHAUD FROID

04 77 67 14 44

31 Bd des Etines - 42120 LE COTEAU

www.desbenoit-cl.com

DON DE GEL HYDRO ALCOOLIQUE

L'association ALICE, Association Ligérienne Inter hospitalier Centre Europe, dont le siège est basé à Feurs, a fait don d'une grande quantité de gel hydro alcoolique pour notre personnel et l'école primaire. Les actions conduites en direction de la Biélorussie étant mises en sommeil en raison de la COVID, mais aussi de la situation politique de ce pays, M. DEFAUX habitant notre commune et membre de cette association a proposé notre village pour bénéficier de produits destinés à la Biélorussie.



LA FABRIQUE À THÉ



Début janvier 2021, en lieu et place de la vente de canapés route de Roanne, la fabrique à thé (FBKT) anciennement à Renaison, s'est installée sur une surface de 1200 m² dans les locaux Bertin. Outre l'atelier de production, un espace sera dédié à la formation et un autre à la dégustation vente sur une surface de 3 500 m². Divers produits tels que du thé, café, infusions, épices, aromates, chocolats, vins fins sont en vente sur cet espace.

ABRI BUS

Afin de mettre en conformité ses arrêts, Roannais agglomération a fait aménager l'arrêt situé vers la poste. Les travaux sont destinés à permettre l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.



CHEMIN POPULLE

Le chemin Populle qui passe derrière le stade est interdit aux véhicules. Ce chemin de terre, de plus en plus utilisé par des automobilistes, peu scrupuleux de la présence de promeneurs, circulant très souvent à des vitesses inadaptées, se dégradait énormément. De ce fait, il nécessitait des coûts d'entretien conséquents. En outre, un passage piétonnier sera finalisé depuis ce chemin qui longera le terrain stabilisé du stade municipal pour rejoindre la rue Bellevue.



RÉGLEMENTATION PLACE ANTOINE DÉROCHE

De plus en plus de semi-remorques stationnent régulièrement sur la place du village. Un arrêté a été signé pour interdire aux véhicules de plus de 10 T de se garer. Seules quelques dérogations seront accordées dans le cas par exemple de la fête patronale ou de demandes ponctuelles validées par le maire.



ACHAT D'UNE REMORQUE

Afin de remplacer le camion du service voirie désormais hors service, une remorque neuve a été acquise et peut être attelée au tracteur communal.

Un petit camion nécessitant le permis VL complète la flotte de véhicules de nos employés.



CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

Madame Nina SOULFOUR est venue réaliser le rechapissage des lettres des monuments aux morts de la commune, travail minutieux qu'elle a assuré avec grand soin.



Cette année, les cérémonies ont eu lieu sans public. Nous avons eu le plaisir d'être accompagnés par notre porte drapeau Jean-François Corneloup.



VESTIAIRES FOOT



Un peu d'histoire

Dès 1962, la commune ébauche un projet d'« aménagement d'un terrain d'éducation physique et sportive devant servir aux deux écoles »

Une délibération de conseil municipal en date du 12 août 1966 approuve l'acquisition de terrains situés à « La Bûche » pour la pratique sportive.

En 1967 le cahier des charges prévoit pour ce site : la pratique du football, du basket, du volley, du tennis, de l'athlétisme et des jeux de boules, le tout articulé autour d'un vestiaire.

Passionnés de foot, dès 1967 les hommes en vert jouent sur une prairie à Saint Martin de Boisy en attendant l'achèvement des travaux ; un car fait

office de vestiaire. Ces derniers sont construits en 1969.

Les autres équipements sont terminés en 1973 ; sauf les cours de tennis qui voient le jour en 1985 en même temps qu'un terrain d'entraînement de foot.

En 1995 les vestiaires sont agrandis et une salle de réunion est créée.



COMITÉ INTERCLASSES

Après 2 années difficiles, nous espérons que la fête des classes pourra se réaliser.

Les personnes nées lors d'une année se terminant par 2, peuvent s'inscrire à cette journée conviviale en contactant :

Julie au 06-20-54-74-15 ou Régis au 06-81-08-91-66

Vous serez les bienvenu(e)s

RESTAURANT SCOLAIRE

Le protocole sanitaire de la rentrée ne modifie pas les modalités d'accueil des enfants au restaurant scolaire et nous continuerons d'utiliser la salle Laurencery pour respecter les distances sanitaires et le non brassage des groupes. Nous faisons appel au civisme des familles pour limiter l'utilisation de ce service comme cela a été précisé dans le règlement intérieur 2021, et en cas de nécessité, nous nous réservons le droit de refuser les enfants dont les deux parents ne travaillent pas ou n'auront pas fourni d'attestation de travail. Ces mesures certes contraignantes n'ont qu'un seul but : **la sécurité sanitaire des enfants.**

[FBKT] Artisan Assembleur
LA FABRIKA THÉ

BOUTIQUE D'ATELIER
THÉS & INFUSIONS
CAFÉ ARTISANAL EN VRAC
ÉPICERIE FINE - CAVE À VINS, BIÈRES

354 ROUTE DE ROANNE
42155 POUILLY LES NONAINS
04 28 72 00 90

HORAIRES:
Lundi - 9h30/17h, Mardi au vendredi - 9h30/18h30
Samedi - 9h/12h - 14h/18h30

GROUPE.sofirex
Pour vous accompagner autrement!

Expertise comptable • Audit
Paie • Fiscalité • Conseil
Assurance de personnes
Juridique • Formation...

04 77 70 00 08
accueil@sofirex.fr

ROANNE
CHARLIEU & SAONE-ET-LOIRE
LYON
www.sofirex.fr

INCIVILITÉ ET CIVILITÉ

Malheureusement et ponctuellement nous sommes informés d'incivilités se déroulant sur notre commune. En ce moment certains jeunes ont un comportement litigieux avec leurs engins motorisés voire leur attitude sur la voie publique. Les méfaits officiellement constatés ne resteront pas sans suite. En outre, des déambulations, désagréments et dégradations nocturnes perturbent le village.

La gendarmerie est informée, la surveillance est renforcée.



Inversement, de jeunes enfants accompagnés de leurs parents ont nettoyé des chemins et fossés aux abords de leurs domiciles. Ces jeunes citoyens responsables seront reçus et félicités lors d'un rendez-vous en mairie. Ce genre de geste citoyen mérite d'être souligné.

«Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage est amendable de la somme de 75 euros.»



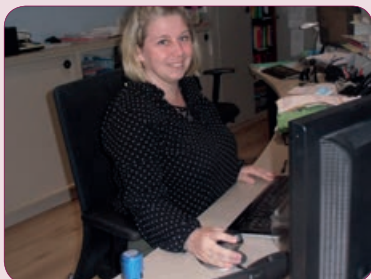
Photo : Gérard Varenne

Thermi
Dépannage Maxime Jondet
Entretien - Dépannage - Chauffage
12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU
Fax: 04 77 69 07 37 - thermidepannage@wanadoo.fr
04 77 69 05 05

Electricité Générale
sarl DUIVON 
Climatisation - Chauffage électrique
Automatisation - Interphone
142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60
p.v.duivon@wanadoo.fr

RECRUTEMENT

Anaïs Cléret et Aurélien Dru sont nouveaux dans notre effectif.



LES PETITS BOUCHONS DU ROANNAIS

5 étudiants en 2e année «techniques de commercialisation» à l'IUT de Roanne ont souhaité faire porter leur projet tutoré, qu'ils conduisent pendant leurs études, sur l'aide aux enfants malades hospitalisés en Roannais

Ainsi, Yannick Imbert, Sarah Clavel, Clarisse Dubos, Lucas Peulet et Amandine Noirez, en partenariat avec les P'tits Bouchons du Roannais installent depuis quelques semaines des points de collecte de bouchons en plastique dans les écoles, mairies, etc.

Les bouchons sont vendus aux entreprises, recyclés, et permettent de récolter des fonds pour l'achat de nouveaux jouets ou l'organisation d'animations, qui donneront du sourire aux enfants hospitalisés.



NOS RETRAITÉES

Nous aurions aimé faire ces réceptions plus tôt. Mais le contexte ne nous permettait pas d'organiser cette remise de récompense.

Anne Marie Bonnot et Yvette Perroton ont donc été remerciées pour leur parcours professionnel au service de la municipalité de Pouilly les Nonains.



MÉDICAL

Les maires de Ouches, Pouilly les Nonains et St Léger sur Roanne ont posé pour une photo en présence du Docteur Jean Lalance et son assistant Mr Coste Alexandre.



CROIX ROUGE - CCAS

La Croix-Rouge française en partenariat avec la Banque Alimentaire et l'Ordre de Malte a mis en place à Renaison une plateforme de distribution de denrées alimentaires pour aider de nombreuses familles en difficulté.



NOËL

Le Père Noël est venu à la maternelle. Les enfants étaient ravis de cette visite. Ce fut l'occasion pour les classes de découvrir les cadeaux offerts aux élèves.



HIPPISME À VICHY

Depuis plusieurs années, le prix de Pouilly les Nonains est organisé sur l'hippodrome de Vichy. Cette année, la course était en soirée lors de la réunion du Grand Prix de Vichy. Des produits fabriqués à Pouilly les Nonains ont été offerts au vainqueur.



JEU DE L'ÉCOLE

Comme on peut le constater, sur cette photo, le sol très endommagé nous impose de changer cet équipement.



Mr Jean-Pierre Guinand, électricien à Pouilly les Nonains, informe sa clientèle qu'il fait valoir ses droits à la retraite. Il cessera son activité fin octobre.



PACTE DE GOUVERNANCE

Afin d'associer au plus près les élus municipaux des 40 communes de Roannais Agglomération avec la gouvernance de l'agglomération, Yves Nicolin le Président a demandé en début d'année à Eric Martin de piloter l'élaboration d'un pacte de gouvernance qui fut voté le 24 juin en conseil communautaire.

L'objectif de l'élaboration de ce pacte est de permettre à tous les élus d'appréhender les compétences exercées, de connaître les acteurs et le fonctionnement général de Roannais Agglomération. Il a pour but aussi de favoriser la circulation de l'information, de l'exprimer avec clarté en améliorant le cadre de travail au sein des commissions et d'en rendre le fonctionnement moins contraignant.

Ce travail fut effectué avec la collaboration des 40 communes qui ont délégué chacune un élu afin de débattre sur le contenu de ce pacte. Catherine Mouiller fut l'élue déléguée pour notre commune.

Fort de ce travail collectif, le pacte de gouvernance a été validé par une très grande majorité, nous y retrouvons le retour des conférences de territoires, mais aussi une volonté de simplification de lecture. Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'élaboration de ce pacte sur le site de Roannais Agglomération.

Lors du vote de ce pacte de gouvernance au conseil communautaire du 24 juin, le Président Yves Nicolin, voulant s'assurer, entre autres, de la pérennité de celui-ci, a proposé au conseil d'agglomération de voter un poste de conseiller délégué qui fut attribué à Eric Martin. Celui-ci siège désormais à la gouvernance de l'agglomération.

DÉCHETS MÉNAGERS...

POUR UNE AGGLO TOUJOURS PLUS VERTE

Au sein de Roannais Agglomération, 70 agents œuvrent au quotidien pour la collecte, la gestion et la réduction de nos déchets sur les 40 communes du territoire. Petit rappel des services à votre disposition...

4 déchèteries (La Pacaudière, Pouilly-les-Nonains, Riorges, Roanne) où vous pouvez apporter déchets verts, mobilier, bois, métaux, gravats, déchets électriques, piles, batteries... afin qu'ils soient valorisés au lieu d'être enfouis.

300 points tri où vous pouvez déposer verre, papier et tous vos emballages (plastiques, métalliques, cartonnés) pour leur donner une deuxième vie grâce au recyclage.

35 000 bacs à ordures ménagères pour l'ensemble des foyers de l'Agglo, collectés en porte à porte une à deux fois par semaine. À noter ! Le report au lendemain d'un jour férié est désormais supprimé. Vos déchets seront donc collectés lors du prochain ramassage, au jour habituel.

La collecte gratuite de vos encombrants sur rendez-vous au 0 800 00 08 56 (appel gratuit depuis un poste fixe).



LA ROUTE DES VINS DU ROANNAIS

Un projet de développement touristique pour le Roannais sous signe de qualité
Grâce au Label national « *Vignoble et découverte* » intitulé

AUX RACINES DE LA LOIRE

Sous l'impulsion des viticulteurs de la Côte roannaise, un projet ancien, le chemin des vignes, va devenir réalité sous le vocable de « route des vins ». Adossé au Label « vignoble et découverte » cette Route des Vins a pour objectif de développer l'œnotourisme en Roannais, mais pas seulement.

En effet le Label « Vignoble et Découverte » intitulé « Aux racines de la Loire » s'étend sur les 2 vignobles AOC de la Côte roannaise et des Côtes du Forez. La Route des Vins sera d'abord un itinéraire en modes doux, qui empruntera l'ancien chemin du tacot vers lequel vont converger des touristes attirés par un vignoble à taille humaine, respectueux de l'environnement et proche du monde rural.

L'objectif principal sera la découverte d'un terroir et de ses habitants. Pour Antoine Vermorel-Marques, vice-président en charge du Tourisme, « cette Route des vins » sera l'occasion de mettre en valeur tous les villages autour de la Côte roannaise, y compris Pouilly les Nonains et Saint-Martin de Boisy. En effet, des chemins labélisés de randonnées et en vélo convergeront vers la Côte roannaise.

« Nous souhaitons attirer des touristes en quête d'authenticité et de dépaysement. Mais la route des vins, ne sera pas seulement un itinéraire. Elle sera également une occasion de déambuler dans les villages, découvrir le patrimoine et les animations spécifiques à la vigne et au vin. Ainsi, les commerçants, producteurs et artisans seront mis en valeur tout au long du projet. La première phase devrait être inaugurée avant l'été 2022.



STAR BIKY

Le service Biky est un nouveau service de **location de vélos à assistance électrique** :

Pour toutes personnes de plus de 18 ans et habitant sur une commune de Roannais Agglomération :

- 100 vélos classiques
- 1 vélo cargo (triporteur) permettant de transporter 2 enfants en bas âge
- 1 remorque pour enfants en bas âge

Des locations de longue durée 1 mois, 3 mois ou 6 mois

La maintenance est assurée par le Vélo Club Roannais.

Le service BIKY a été conçu pour découvrir tranquillement ce mode de transport sans aucune contrainte avant d'éventuellement décider de passer à l'achat du vélo à assistance électrique de votre choix.

Il vous permet d'inscrire cette pratique dans une vraie démarche quotidienne en complément ou en remplacement de votre véhicule principal.

Stockez le vélo chez vous, prenez-en soin comme s'il vous appartenait et profitez pleinement de vos déplacements, **sans limite de kilométrage** et **sans frais d'entretien** à votre charge !

<https://www.bus-star.com/se-deplacer/star-biky/>



SEPTEMBRE 2021

Vendredi 24 Réunion des présidents Salle des Fêtes
Dimanche 26 Vide Grenier Comité des fêtes

OCTOBRE 2021

Vendredi 01 AG Sou des écoles St. Martin de Boisy
Jeudi 07 Atelier Numerique Roannais Agglomeration Salle Laurencery
Sam. 09 et dim. 10..... Exposition Cercle Artistique Indigo Salle multisports
Samedi 23 10e anniversaire de Loisirs et Création's CROP Salle des Fêtes
Dimanche 31 Tournoi de Poker Poker Family Salle des Fêtes

NOVEMBRE 2021

Samedi 20 Repas des anciens..... C.C.A.S..... Salle des Fêtes
Dimanche 21 Après-midi country Gym danse..... Salle des Fêtes
Samedi 27 Téléthon
V.26/ S.27/ D.28 Théâtre Planches et Show Salle des Fêtes

DÉCEMBRE 2021

Samedi 04 Théâtre Planches et Show (au profit du C.C.A.S.) Salle des Fêtes
Dimanche 12 Noël du Basket St léger/pouilly Salle des Fêtes

FÉVRIER 2022

Samedi 19 Concours de tarot A.E.P. St. Martin Salle de la cure

JUIN 2022

Vendredi 10 Inauguration de la salle des fêtes Salle des Fêtes
Samedi 11..... Jumelage avec Montgivray Salle des Fêtes
Samedi 25 Feu de la St Jean A.E.P. St. Martin St. Martin de Boisy

JUILLET 2022

Samedi 02 Fête de l'école Sou des écoles..... Salle des Fêtes

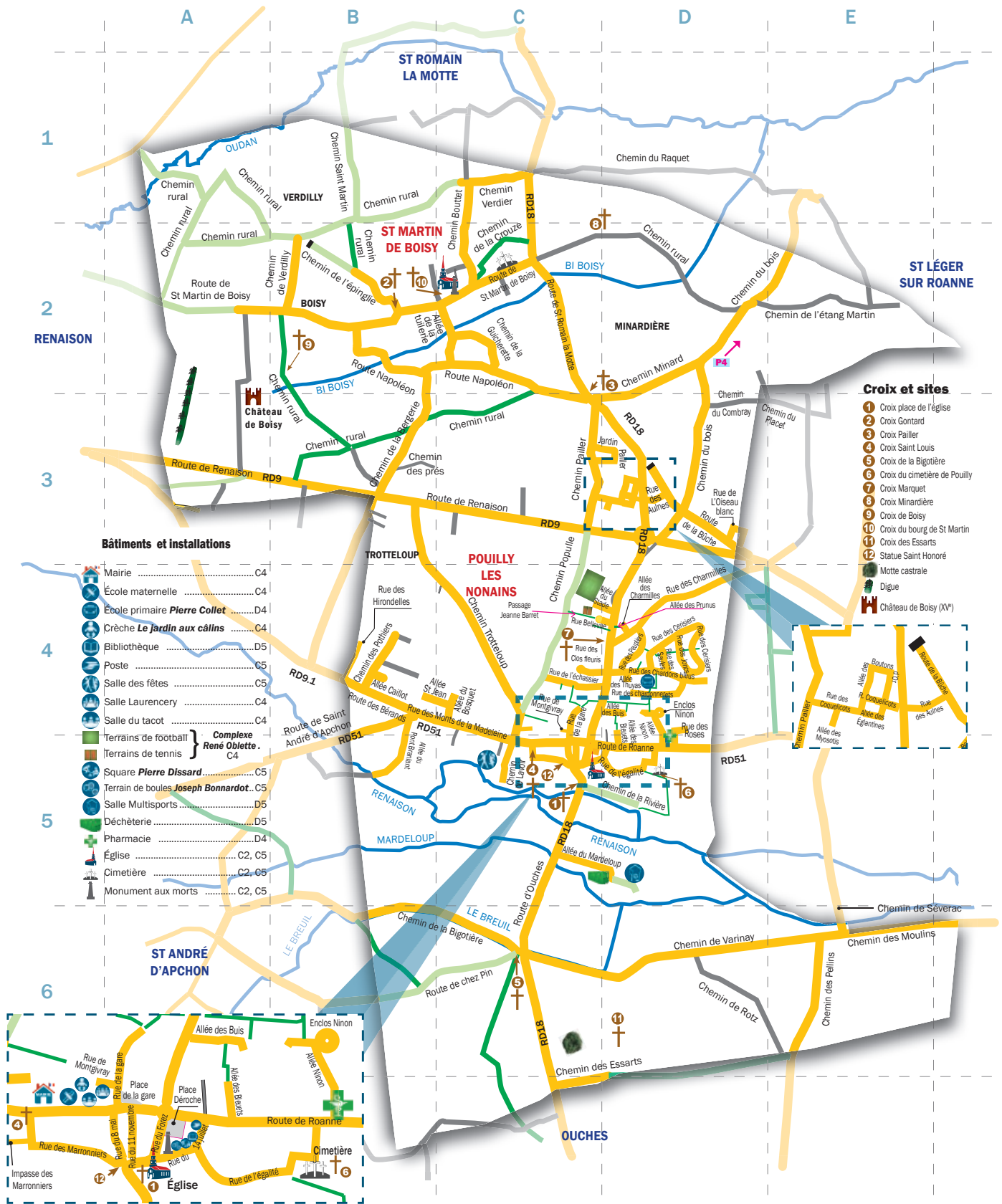
SEPTEMBRE 2022

Sam. 03 ou 10 Fêtes des classes en 2 Salle des Fêtes

Les dates des manifestations sont indiquées sous réserve que les conditions sanitaires le permettent et sous réserve de la disponibilité des installations.

Le planning imprimé tient compte des dates portées à notre connaissance par les associations. Nous diffuserons les dates « supplémentaires » par Panneau Pocket et sur le site de la Mairie.

PLAN DE POUILLY-LES-NONAINS



Bâtiments et installations

- MairieC4
- École maternelleC4
- École primaire **Pierre Collet**D4
- Crèche **Le Jardin aux câlins**C4
- BibliothèqueD5
- PosteC5
- Salle des fêtesC5
- Salle LaurencyC4
- Salle du tacotC4
- Terrains de football } **Complexe René Oblette**C4
- Terrains de tennis }
- Square **Pierre Dissard**C5
- Terrain de boules **Joseph Bonnardot**C5
- Salle MultisportsD5
- DéchèterieD5
- PharmacieD4
- ÉgliseC2, C5
- CimetièreC2, C5
- Monument aux mortsC2, C5

Croix et sites

- 1 Croix place de l'église
- 2 Croix Gontard
- 3 Croix Pailier
- 4 Croix Saint Louis
- 5 Croix de la Bigotière
- 6 Croix du cimetière de Pouilly
- 7 Croix Marquet
- 8 Croix Minardière
- 9 Croix de Bois
- 10 Croix du bourg de St Martin
- 11 Croix des Essarts
- 12 Statue Saint Honoré
- Motte castrale
- Digue
- Château de Bois (XV)

INDEX DES RUES

Aulnes (rue des)D3	Caillot (allée)B4	Église (petite rue de l')C5	Mai (rue du 8)C5	Pailier (chemin)C3	St Romain la Motte (rte de)C1 - D4
Barret Jeanne (Passage)C4	Cerisiers (rue des)D4	Église (place de l')D4	Mardeloup (allée du)C5	Pellins (chemin des)E6	Saulès (rue des)D4
Bellevue (rue)C4	Chardons bleus (rue des)D4	Épinglie (chemin de l')B2	Marronniers (rue des)C5	Peupliers (rue des)D4	Stade (allée du)D4
Bérangis (route des)C4	Chardonnerets (rue des)D4	Essarts (chemin des)E7	Minard (chemin de)D2	Pont Brulant (allée du)B5	Thuyas (allée des)D4
Bergerie (chemin de la)B3	Charmilles (allée des)D4	Étang Martin (chemin de l')E2	Minardière (lieu-dit)C1	Popule (chemin)D2	Trotteleur (chemin)B3 - C4
Bigotière (chemin de la)B6 - D6	Charmilles (rue des)D3	Forez (rue du)C5	Montgivray (rue de)C4	Pothiers (allée des)B3	Trotteleur (Lieu-dit)B3
Bleuets (allée des)D5	Clos fleuris (rue des)C4	Gare (place de la)D3	Mons de la Madeleine (rue des)B4 - C4	Prés (chemin des)B3	Tullerie (allée de la)C2
Bois (chemin du Bois)D3	Combray (chemin de)D3	Gare (rue de la)D3	Moulin (chemin des)E6	Rénaison (route de)A3 - D3	Varinay (chemin de)C6 - E6
Boisy (lieu-dit)B2	Coquehoits (rue des)D3	Guicherette (chemin de la)C2	Rivière (chemin de la)D3	Rivière (chemin de)C5 - D5	Verdier (chemin)C1
Bosquet (allée du)C4	Crouze (chemin de la)C2	Hirondelles (rue des)C5	Roanne (route de)B2 - C2	Verdilly (chemin de)D2	Verdilly (lieu-dit)B1
Boutet (chemin)C1 - C2	Déroche (place A.)C5	Jardin PailierB4	Roses (rue des)D4		
Boutons d'or (allée des)D3	Echassier (rue de l')C4	Joncs (rue des)D4	Rotz (chemin de)D6 - E6		
Buche (route de la)D3	Egalité (rue de l')D5	Juliet (rue du 14)D4	St Jean (Allée)D3		
Buis (allée des)D4	Eglantines (allée des)D3	Lavoir (chemin du)C5	Ouches (route d')C5 - C6		
			St Martin de Bois (route de)A2 - B2		



Mairie de Pouilly-les-Nonains

170 rue des Monts de la Madeleine - 42155 POUILLY LES NONAINS
Tél.: 04 77 66 83 75 - Fax : 04 77 66 84 50
courriel : mairie@pouilly-les-nonains.fr
<https://www.pouilly-les-nonains.fr/>

